

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU DIMANCHE 16 MARS 2008**

**Etaient présents :** MM. Vanbelle - Sébille - Mme Larzabal - M. Lejeune - Mme Vandewalle - M. Decruyenaere - Mme Saint-Oyant - M. Deschamps - Mme Dubois - M. Nys - Mme Mouveaux - MM. Berthe - Rommel - Mme Deedene - MM. Cottenye - Bataille - Mmes Demeyere - Desquennes - Petit - MM. Deleval - Laumailé - Mmes Kerlidou - Bovin - Lefrancq - Boone - MM. Rotsaert - Nowak - Mmes Lestienne - Pétrieux

**ORDRE DU JOUR**

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX - ELECTION DU MAIRE
2. FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS
3. ELECTION DES ADJOINTS

**1-INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX - ELECTION DU MAIRE**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur VANBELLE Jean-Claude, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés les conseillers municipaux élus dans leurs fonctions.

Madame DUBOIS Christiane, la plus âgée des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

**Discours d'accueil de Monsieur Jean-Claude VANBELLE, Maire Sortant :**

*« Mesdames et Messieurs,*

*Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à l'hôtel de Ville pour*

*l'installation du nouveau conseil municipal du mandat 2008-2014.*

*Bienvenue aux élus - nouveaux ou anciens - ainsi qu'à toutes les Leersois et tous les Leersois. Vous êtes venus nombreux assister à ce moment solennel. Votre présence ici, ce matin démontre votre intérêt pour notre action et nous encourage à la poursuivre. J'en suis très touché et je vous en remercie ainsi que l'Harmonie Municipale qui nous accompagne.*

*En tant que maire sortant et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai invité les conseillers élus lors des élections municipales du 9 mars 2008 à se réunir ce jour à 10 heures.*

*Au cours de cette première réunion, il sera procédé à l'élection du nouveau Maire et des adjoints.*

*Aussi ai-je le plaisir et l'honneur d'accueillir les conseillers élus que je félicite.*

### **INSTALLATION**

*Compte tenu des résultats recensés lors des élections du 9 mars 2008 qui ont été publiés et affichés dans les formes réglementaires, je déclare installés dans leur fonction de conseiller municipal :*

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<i>Dubois</i>	<i>Christiane</i>
<i>Nys</i>	<i>Lucien</i>
<i>Mouveaux</i>	<i>Brigitte</i>
<i>Berthe</i>	<i>Daniel</i>
<i>Sébille</i>	<i>Jacques</i>
<i>Vanbelle</i>	<i>Jean Claude</i>
<i>Deschamps</i>	<i>Guy</i>
<i>Rommel</i>	<i>Jean</i>
<i>Deedene</i>	<i>Colette</i>
<i>Cottenye</i>	<i>Pierre</i>
<i>Bataille</i>	<i>Robert</i>
<i>Demeyere</i>	<i>Louise-Marie</i>
<i>Decruyenaere</i>	<i>J Robert</i>
<i>Desquennes</i>	<i>Marie Pierre</i>
<i>Petit</i>	<i>MarieDominique</i>
<i>Deval</i>	<i>Jean Marc</i>
<i>Laumailé</i>	<i>Jacques</i>
<i>Lejeune</i>	<i>Michel</i>
<i>Saint Oyant</i>	<i>Dominique</i>
<i>Kerlidou</i>	<i>Catherine</i>
<i>Vandewalle</i>	<i>Catherine</i>
<i>Larzabal</i>	<i>Sophie</i>

<i>Bovin</i>	<i>Céline</i>
<i>Lefrancq</i>	<i>Marie-Joseph</i>
<i>Boone</i>	<i>Catherine</i>
<i>Rotsaert</i>	<i>Jérémy</i>
<i>Nowak</i>	<i>André</i>
<i>Lestienne</i>	<i>Christelle</i>
<i>Pétrieux</i>	<i>Liliane</i>

*Il revient maintenant au doyen d'âge du Conseil de prendre la présidence de cette assemblée, en application du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule :*

*" La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidé par le plus âgé des membres du Conseil Municipal"*

*La doyenne d'âge est Mme DUBOIS.*

*Je demande donc à Mme DUBOIS de bien vouloir présider l'assemblée, jusqu'à l'élection du Maire. »*

#### **Intervention de Mme PETRIEUX Liliane, liste « La Gauche Unie Pour Leers»**

*« Je tiens tout d'abord à féliciter le GLAM pour sa victoire au premier tour des élections municipales.*

*Je remercie les leersoises et les leersoies qui nous ont accordé leur confiance et les assure que nous en serons dignes.*

*Malheureusement, notre pouvoir sera très limité au sein de ce conseil. Car notre groupe ne comportera qu'un élu.*

*Ce faible score est d'autant plus amer que nous l'estimons injuste et, pourquoi pas tendancieux. Nous nous sommes en effet vu refuser notre profession de foi, sous prétexte qu'elle comportait la combinaison des couleurs bleu, blanc, rouge.  
(on a pu constater par la suite que celles du GLAM et de CAP Leers présentaient également ces trois couleurs et que, pour eux, il n'y eut pas de refus.)*

*Le résultat de cette injustice fut l'absence de nos documents, bulletins de vote y compris, dans les enveloppes officielles.*

*De nombreux électeurs (surtout ceux habitant la Belgique) ont cru, malgré notre travail d'information de la dernière semaine, que nous n'étions plus candidats.*

*D'autre part, CAP Leers et EAL ont joué l'ambiguïté de l'apolitisme et de la sympathie à gauche.*

*Malgré tout, nous serons, comme toujours, une opposition constructive.*

*Même si notre présence ne pourra être assurée comme au cours des mandats précédents, nous veillerons à ce que les propositions contenues à la fois dans le programme du Glam et dans le nôtre soient réalisées (ceci ne nous interdisant pas d'avancer nos propres idées).*

*Je pense notamment à la création, en liaison avec l'amicale laïque, à la création d'une médiathèque, au réaménagement des espaces verts, à l'amélioration du plan de circulation des transports en commun, à l'aménagement du centre ville, à l'accélération de la construction de logements sociaux, à la création d'un espace culturel et au renforcement des effectifs de la police nationale etc...*

*Toutes nos actions seront, bien entendues, rattachées à notre Idéal de gauche, à nos valeurs de justice et de solidarité. Nous ne manquerons pas de prendre en compte la politique nationale, dont, qu'on le veuille ou non, nous dépendons.*

*Il me reste à rendre hommage à Michel Cossement qui, après avoir été un partenaire précieux nous a, malgré la maladie, accompagnés et soutenus tout au long de cette campagne.*

*Enfin, mes pensées vont à M. Madeleine Dupriez qui, pendant 7 ans, s'est donnée sans compter et qui est aujourd'hui écartée des responsabilités.*

*Pour ma part, je m'efforcerai de continuer notre tâche pour faire de notre ville celle que nous souhaitons qu'elle soit : humaine, juste et fraternelle. Je sais pouvoir compter en cela sur toute l'équipe de LGPL. »*

#### **Intervention de M. NOWAK André, liste « En Avant Leers »**

*« Tout d'abord permettez-moi pour ce 1<sup>er</sup> conseil municipal d'avoir une pensée pour ma maman qui m'a quitté 3 jours avant le scrutin des municipales.*

*Cela a été très dur pour moi et ma famille mais sachez que je suis allé au bout de mon engagement de campagne. Malgré une abstention trop forte (près de 40 %) pour cette élection de proximité, notre groupe minoritaire a obtenu 2 sièges.*

*J'ai conduit une équipe dynamique, volontaire, studieuse, innovante qui a souhaité travailler dans la bonne humeur mais aussi dans le respect de chacun en se refusant d'attaquer autrui.*

*La démocratie et le progrès étaient nos leitmotivs. Notre slogan : « en avant Leers ! » avec vous et pour vous !*

*Un grand merci à mes 28 colistiers, aux jeunes, mineurs ou majeurs, aux familles et seniors qui se sont investis dans cette superbe aventure municipale et qui m'ont fait confiance durant ces derniers mois.*

*Nous avons insufflé un air nouveau à Leers par notre campagne qui était basée sur 4 grands axes.*

*Nous souhaitons :*

- *Un développement de la démocratie de proximité*
- *Une redynamisation des services à la population*
- *Une ouverture aux autres par notamment une mutualisation des moyens*
- *Une meilleure formation des citoyens et des élus.*

*Permettez-moi de vous préciser que, comme lors du précédent mandat, je mènerai avec ma colistière Christelle LESTIENNE, une opposition constructive basée sur l'écoute, le respect des personnes en proposant des idées justes ou des projets originaux qui répondent aux besoins de la population.*

*Nous nous refusons à attaquer les personnes mais combattons uniquement les idées. Les Leersois connaissent mon engagement fort dans ce sens.*

*Cela n'a pas été le cas de certaines équipes lors de cette campagne et c'est bien dommage. Je pourrais vous rappeler le tract innommable que nous avons tous reçu dans nos boîtes aux lettres la veille du scrutin et ce à une seule fin : faire peur aux Leersois. Je pourrais aussi vous rappeler les trahisons dont j'ai été victime de la part de certains de mes anciens colistiers.*

*Certaines méthodes ne se pardonnent pas.*

*Je ne me suis pas arrêté pour autant. Avec ma nouvelle équipe, mes amis, nous avons continué à travailler pour le bien être pour tous à Leers.*

*Ne vous y trompez pas, le renouveau est en marche avec et pour vous et nous y veillerons. Il faut être patient. Il faut laisser du temps au temps...*

*Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance ou pas encore, une nouvelle ère démarre... »*

**Intervention de Mme BOONE Catherine, liste « CAPLEERS » :**

*« Monsieur le Maire,  
Monsieur le directeur général des services,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

*Voici venu le temps des félicitations. Un nouveau mandat s'amorce. 58,1% Bravo au groupement leersois d'actions municipales. Je m'adresse donc en premier lieu au gagnant et à ses supporters. Sur 7941 inscrits, 2745 vous ont choisis. Vous représentez 34% des électeurs inscrits. Une simple remarque : En 3 années d'opposition, j'ai appris beaucoup plus qu'en 10 ans dans la majorité. N'hésitez pas à vérifier les informations que l'on vous donne. Je comprends votre confiance, je m'y suis moi-même faite piégée. Je dois dire que vous avez utilisé à bon escient l'année supplémentaire accordée par l'état. Ma simple présence a grandement stimulé votre dynamisme en cette fin de mandat. Cette fois, il va vous falloir tenir 6 ans.*

*Je m'adresse maintenant à mes collègues LGPL et en avant Leers. Je vous invite à la concertation pour échanger nos idées, mieux se connaître et gérer ce mandat en toute intelligence.*

*Je vous félicite pour les bonnes idées que vous apportez qui seront, comme les nôtres, bien utiles à la majorité.*

*Enfin, je m'adresse maintenant à Jérémy Rotsaert, mon directeur de campagne. Ce jeune homme de 30 ans a fait preuve au cours de ces 8 mois de campagne d'un large éventail de capacités dont nos colistiers peuvent témoigner : sa disponibilité, sa culture politique, ses connaissances en informatique, ses savoir-faire en info graphisme, son ouverture d'esprit sincère, son sens relationnel et convivial, sa vision pragmatique du système, son questionnement utile et pertinent sur le budget de la ville. Il a sans conteste un avenir politique. Je te félicite et t'encourage à poursuivre ta route. Fière de notre bonne entente, je suis confiante et sûre que de notre investissement nous récolterons les fruits.*

*Mes chers colistiers Capleersois vraiment Leersois déclarés en préfecture en une seule fois, Vous pouvez être fiers du travail accompli. Des moments inoubliables se sont inscrits dans ma mémoire. Une campagne propre, courageuse, une campagne dynamique gaie où la bonne humeur était toujours au rdv, une campagne respectueuse des règles du code électoral, une campagne bien gérée, un financement sain provenant des efforts de chacun de nos colistiers, une campagne économe avec en dépense la moitié de la somme autorisée par la loi. Un sérieux travail d'équipe constituée de personnes de qualité. Les Leersois sont passés à côté d'un beau projet, d'une équipe compétente disponible et dynamique. Nous respectons leur choix. Pour des novices, nous nous sommes pas mal débrouillés. Le peu de compétences que nous avons, vous voulez le mettre dès aujourd'hui au service de la population. Les Capleersois ont décidé de se constituer en association d'écoute d'informations et d'actions au service de tous les Leersois. Nos permanences, si la majorité le permet, seront régulières et effectives dès la fin de ce mois. Les valeurs qui sont les nôtres : le respect, la démocratie, la concertation, la préservation de notre cadre de vie s'inscriront dans le temps et feront la différence. Que tous ceux qui s'y retrouvent nous rejoignent.*

*Etre une élue des minorités ce n'est pas chose facile, être inconsidérée par le premier magistrat de la ville c'est désolant.*

*Il y a au moins un personne contente de ce résultat : mon mari, mais il sait que ma vie est ainsi : être utile à la société, défendre les causes justes, je ne peux m'empêcher.*

*Au nom des personnes qui ont voté Capleers, parce qu'un avenir est donné à notre équipe et parce que Mr le Maire s'ennuierait sans moi, c'est un honneur pour mon collègue et moi-même d'accepter notre poste d'élus de l'opposition.*

*Bravo encore, Monsieur le Maire, soyez le Maire de TOUS les Leersois.*

*Croyez, chers Leersois, en notre dévouement. »*

Intervention de M. SEBILLE Jacques, liste « Groupement Leersoises d'Action Municipale » :

*« Messieurs les maires honoraires  
Monsieur le député bourgmestre de l'entité d'Estaimpuis  
Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers municipaux de Leers  
Mesdames Messieurs*

*Elu dans les conditions que tout le monde connaît, avec 58.10 % des suffrages exprimés au premier tour de scrutin Dimanche dernier ; le Glam est reconduit comme formation majoritaire aux affaires de la commune de Leers.*

*Nous remercions les 2745 électeurs qui nous ont fait confiance, et respectons les choix et convictions des électeurs qui ont voté pour les autres formations*

*Avec 24 représentants sur les 29 du conseil, le Glam prend la conduite de la gestion de la ville.*

*Cette importante majorité, découle du système de scrutin municipal.*

*Cependant, le résultat ne doit pas rejeter ni dans l'ombre, ni dans les faits celles et ceux qui, tant au niveau de ce conseil  
tant au niveau des électeurs  
n'ont pas choisi le Glam.*

*J'appelle donc les 24 élus Glamistes à leurs responsabilités de fonction, et comme leurs prédécesseurs l'ont fait, je leur demande de représenter et prendre en charge les intérêts de toutes les leersoises et de tous les leersoises.*

*Nos concitoyens attendent de la part de leurs élus, de la part de "" leurs élus, un travail commun visant l'intérêt général, et qui surpasse les problèmes des personnes.*

*Voilà l'état d'esprit qui m'a animé en managant pour le Glam la campagne de Monsieur Vanbelle.*

*Dans celle ci tous nos écrits sont démontrables et je n'ai accepté aucune argumentation qui ne soit pas réelle.*

*La campagne électorale est désormais terminée.*

*Chaque formation a pu mettre en avant sa méthode, ses candidats, son calendrier, sa stratégie, et ses propositions.*

*C'est en tenant compte de l'ensemble de ces paramètres, ainsi que certainement des équations personnelles des têtes de liste, que les Leersoises ont choisi.*

*La proposition globale du Glam a obtenu leurs faveurs,*

*Néanmoins, sur les 116 candidats, vous êtes les 29 élus.  
C'est un privilège, mais un privilège qui induit des exigences.*

*Vous, conseillères et conseillers municipaux de la Ville de Leers, le fait de vous asseoir autour de la table du conseil, n'est pas un aboutissement, mais au contraire un départ.*

*Vous avez signé un contrat de confiance avec nos concitoyens, à vous de ne pas les décevoir.*

*C'est à force d'investissement personnel, à force de temps consacré à la collectivité, à force de sacrifices sur vos vies de travail, de loisirs, voire de vie de famille que vous vous créez une image qui sera la véritable physionomie de votre engagement.*

*La gestion de la cité est une démarche de plus en plus difficile, donc de plus en plus exigeante.*

*Si les réponses ne peuvent pas être le fait d'une minorité, elles ne peuvent pas être imposées par une majorité,*

*sans débat*

*ni recherche d'échanges*

*ni recherche de consensus.*

*Le Glam sera promoteur de dialogue et de concertation entre tous les élus.*

*C'est dans cet état d'esprit que j'invite l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux à envisager leur action.*

*Bon courage, et bon travail au service de la ville de Leers. »*

## **ELECTION DU MAIRE**

1<sup>er</sup> tour du scrutin

La Présidente de séance, conformément aux articles L.2122-7, L2122-8 et 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire.

A l'appel des candidatures, Monsieur LAUMAILLE Jacques présente, au nom des conseillers du GLAM, la candidature de Monsieur VANBELLE Jean-Claude. Aucun autre nom n'est proposé.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, par le secrétaire de séance, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :



## *REMISE DE L'ECHARPE.*

*M. le Maire, Jean-Claude, j'aime à souligner le sacrifice que votre charge impose à votre famille mais je sais aussi que votre épouse Mme Nicole VANBELLE, vos enfants mais aussi Adèle et Rose, vous entourent et vous apportent leur réconfort.*

*Avant de vous laisser la parole, M. le Maire, c'est avec joie que publiquement ce témoignage fleuri remis à Mme VANBELLE apporte la reconnaissance de toute notre équipe. »*

## **2- FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS**

M. le Maire expose, qu'en vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Celui-ci étant fixé à vingt-neuf, ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

## **3- ELECTION DES ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives,

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à 8.

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au Maire, dans les communes de plus de 3500 habitants, s'effectue dorénavant au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes.

Après un appel de candidature, la liste de candidats est la suivante :

- 
- GROUPEMENT LEERSOIS D'ACTION MUNICIPALE :
-

- Monsieur SEBILLE Jacques
- Madame LARZABAL Sophie
- Monsieur LEJEUNE Michel
- Madame VANDEWALLE Catherine
- Monsieur DECRUYENAERE Jean Robert
- Madame SAINT OYANT Dominique
- Monsieur DESCHAMPS Guy
- Madame DUBOIS Christiane

Aucune autre liste n'est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins	:	29
- bulletins blancs ou nuls	:	5
- suffrages exprimés	:	24
- majorité absolue	:	13

A obtenu :

- GROUPEMENT LEERSOIS D'ACTION MUNICIPALE : Vingt quatre voix (24)

La liste du GROUPEMENT LEERSOIS D'ACTION MUNICIPALE ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés en qualité d'adjoints au Maire, dans l'ordre du tableau :

○ Monsieur SEBILLE Jacques	1er adjoint au Maire
○ Madame LARZABAL Sophie	2 <sup>ème</sup> adjointe au Maire
○ Monsieur LEJEUNE Michel	3 <sup>ème</sup> adjoint au Maire
○ Madame VANDEWALLE Catherine	4 <sup>ème</sup> adjointe au Maire
○ Monsieur DECRUYENAERE Jean Robert	5 <sup>ème</sup> adjoint au Maire
○ Madame SAINT OYANT Dominique	6 <sup>ème</sup> adjointe au Maire
○ Monsieur DESCHAMPS Guy	7 <sup>ème</sup> adjoint au Maire
○ Madame DUBOIS Christiane	8 <sup>ème</sup> adjointe au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

**Intervention de M. VANBELLE Jean Claude, Maire :**

*« Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs*

*Au nom des adjoints élus et en mon nom propre, je vous remercie pour ces votes successifs.*

*Je suis particulièrement satisfait de retrouver à mes côtés :*

- Christiane Dubois, adjointe depuis 25 ans*
- Jacques Sébille, adjoint depuis 19 ans*
- Michel Lejeune, adjoint depuis 3 ans*

*et d'accueillir au sein de l'équipe des adjoints :*

- Catherine Vandewalle, conseillère municipale depuis 7 ans*
- Dominique Saint Oyant, conseillère municipale depuis 11 ans*
- Jean Robert Decruyenaere, conseiller municipal depuis 11 ans*
- Sophie Larzabal, élue pour la première fois au conseil municipal*  
*et*
- Guy Deschamps, élu également pour la première fois au conseil municipal*

*Sachez aussi que je nommerai très prochainement - c'est l'une des nouveautés de ce mandat*

- deux conseillers municipaux délégués*
- Jacques Laumailé, conseiller municipal depuis 19 ans*
- Jean Marc Deval, conseiller municipal depuis 7 ans*

*Avec les 18 autres conseillers municipaux élus le 9 mars dans les différents groupes politiques, ils forment le nouveau conseil municipal jusqu'en 2014.*

*Permettez-moi de remercier vivement celles et ceux qui, pour des raisons diverses, ne siégeront plus au sein de notre assemblée mais qui, à des titres différents, ont contribué au développement de Leers, au cours des sept dernières années :*

*Pierre Deron  
Michel Lefebvre  
Maggy Dillies  
Christine Chirez,  
Fabienne Egé  
Frédérique Dekkers  
Stéphanie Verhelst  
Franck Deronne  
Marie Madeleine Dupriez  
Michel Cossement  
Françoise Glorian  
Franck Duchaussoy  
Jean François Dorgeville*

*J'ai également une pensée émue pour Bernard Codron et Christian Demeyere, deux collègues qui nous ont respectivement quittés en 2005 et en 2006.*

*Tous deux ont consacré de nombreuses années de leur vie au service de la ville et de ses habitants.*

*Pour ma part, il y aura 37 ans le 21 mars que je suis entré au Conseil Municipal : j'étais alors le benjamin de l'équipe. Après ces années de travail au service du public, je suis très honoré d'entamer mon second mandat de Maire.*

*Et ce d'autant plus que je me sens entouré d'un groupe uni et compétent sur lequel chaque Leersois pourra compter.*

*Cette nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité de l'action menée depuis 2001. Composée d'élus expérimentés et enrichie de nouveaux talents et de nouvelles compétences, elle associe expérience et dynamisme.*

*Je le disais précédemment : chaque début de mandat, et en particulier l'installation d'un nouveau conseil municipal, est un moment important.*

*Certes, le maire et les adjoints, premiers représentants de la Ville, y sont désignés mais la portée de cet instant est bien plus profonde.*

*C'est d'abord une rencontre entre tous ceux qui ont été désignés par les électeurs pour les représenter dignement pendant six ans et conduire la politique de Leers.*

*C'est aussi l'officialisation d'un engagement. Celui que je veux formuler en tant que maire réélu est simple : Je souhaite qu'il règne ici un climat de respect mutuel et une volonté de dépasser les oppositions politiciennes pour que nous puissions nous concentrer sur la qualité de nos travaux et être d'abord au service des Leersaises et des Leersois.*

*Six ans : cela peut être long ! La bonne volonté de chacune et de chacun sera déterminante dans le travail.*

*Nous allons très vite constituer les différentes commissions municipales afin que chacun se mette rapidement à l'ouvrage.*

*Six ans : cela peut être long ! La bonne volonté de chacune et de chacun sera déterminante dans le travail.*

*Nous allons très vite constituer les différentes commissions municipales afin que chacun se mette rapidement à l'ouvrage.*

*Tout se fera dans la clarté, le dialogue et la concertation et nous voulons agir dans tous les domaines.*

*Je continuerai à travailler en collaboration avec tous les adjoints et tous les conseillers municipaux, y compris ceux des groupes minoritaires, en privilégiant l'intérêt du plus grand nombre.*

*Être proche et disponible pour toutes celles et ceux qui auront besoin de cette proximité et de ce temps : voilà ce qui résonne, pour moi, comme une ambition renouvelée ! Être présent pour un élu a quelque chose que je qualifierais d'obligatoire. On ne se présente pas devant les électeurs pour soi mais pour eux ; être élu, c'est accepter cette contrainte forte mais belle de servir. Et être présent pour le public n'en est pas moins essentiel ! Et je sais pouvoir compter sur l'ensemble de mes collègues, dans cette démarche.*

*C'est ensemble donc, que nous poursuivrons la mission que nous nous sommes fixée dans l'objectif de "CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE, ÉCONOME DES RESSOURCES ET AGRÉABLE A VIVRE".*

*Permettez-moi maintenant de dépasser le cadre formel de cette séance afin de remercier tous les électeurs, toutes les personnes qui m'ont soutenu et en particulier, mon épouse et mes enfants qui me soutiennent et m'accompagnent dans ce parcours.*

*Notre programme de ce matin nous mènera ensuite au Monument aux Morts, place Sadi Carnot puis au Cimetière du Village.*

*Nous serons accompagnés par l'Harmonie municipale, qui est la plus ancienne association locale - elle a plus de 200 ans ! - et qui rehausse de sa présence toutes les cérémonies officielles de la Ville.*

*Enfin nous nous retrouverons à la salle municipale du Centre où vous êtes tous invités à prendre le verre de l'amitié.*

*Je vous remercie.*

---

Pour clore la séance, Monsieur EHMS, du Comité de Jumelage de la Ville de Jüchen, représentant Madame KRANTZ, Bourgmestre, et par l'intermédiaire de Monsieur FINKEN effectuant la traduction, félicite Monsieur le Maire pour sa réélection et rappelle la très bonne coopération entre les villes de Leers et de Jüchen.

Il estime que le pourcentage obtenu de 58.1 % est la preuve que Monsieur le Maire a œuvré positivement pour sa commune, il lui souhaite beaucoup de succès et le remercie pour les bonnes relations qui existent entre les deux villes jumelées dont il espère la continuité.

---

La séance est levée à 11 h 45